

Règlement

Article 1 – Description

“Palais-Paleis” est un concours d'éloquence créé par la Conférence du jeune barreau de Bruxelles.

Il est une tribune offerte aux avocats désireux de soutenir et de défendre, de préférence de manière humoristique ou satyrique, une position sur un sujet d'actualité controversé en rapport avec la Belgique.

Le discours proposé par les candidats devra être une œuvre originale, en français et/ou en néerlandais.

Article 2 – Conditions de participation

Ce concours est ouvert à tous les avocats des Barreaux de Belgique, inscrits à la liste des stagiaires ou au tableau.

Il peut être disputé seul ou en duo. En cas de participation en duo, le prix se partage par moitié entre chaque membre du duo.

L'inscription et la participation y sont gratuites.

Article 3 – Durée

La durée du discours est au maximum de dix minutes, qu'il soit prononcé seul ou en duo.

Article 4 – Déroulement et composition du jury

Le concours se déroule en deux phases :

- Première phase :

Chaque candidat(e) qui souhaite participer doit adresser son discours, en format PDF, avant le 7 mars 2024 à 23h59 à president@cjbb.be.

A l'issue de ce premier tour, le cas échéant, un maximum de dix finalistes seront sélectionnés par la commission administrative de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles, à la majorité simple, avec prépondérance au vote

du Président en cas d'égalité. La décision sera prononcée et communiquée, par mail, aux candidats au plus tard le 8 mars 2024 à 23h59.

- Seconde phase :

Les dix candidat(e)s retenu(e)s à l'issue de la première phase du concours prononceront leurs discours le jeudi 14 mars 2024 au Palais de justice de Bruxelles à 15h00.

Un Jury présidé par le Président de la Conférence du jeune barreau se réunira à l'issue des discours afin de déterminer les lauréats du Prix. Le Jury établit souverainement les critères de sélection des lauréats.

Article 5 – Remise du Prix

Le prix, d'une valeur de mille euros, sera remis au(x) premier(s) lauréat(s) du concours à l'occasion des cérémonies de la Rentrée du Barreau de Bruxelles du 17 janvier 2025.